

Boom de l'action des personnels et de la FSU en Alsace

Face à un gouvernement qui casse les services publics, démantèle les droits, supprime les postes et précipite le pays dans la crise économique et sociale, la responsabilité de la FSU d'en appeler à la mobilisation unitaire autour des revendications des personnels (salaires, protection sociale, priorité à l'éducation et défense des services publics) se trouve aujourd'hui confortée tant dans le développement de l'action que par l'« échappée belle » de la FSU aux élections professionnelles dans le secteur de l'Education.

Le succès de la grève et des manifestations du 20 novembre dans l'éducation, la grève majoritaire de l'ANPE le 1^{er} décembre, l'enracinement de l'action le 10 décembre et le développement d'une mobilisation multiforme avec les parents, les lycéens, les étudiants et les personnels des IUT traduisent le refus du mépris et de l'affaiblissement des services publics. Ils portent aussi l'exigence de vraies négociations, tant il est vrai qu'à l'heure de la crise du libéralisme globalisé, le triptyque éducation, formation de haut niveau, insertion est la clef de l'avenir pour tous les jeunes.

Le bond en avant de la FSU (+3,8%) dans notre région aux élections professionnelles du 2 décembre, caractérisées par une forte augmentation de la participation, est un démenti de plus apporté par les enseignants à tous ceux, ministre en tête, qui n'ont que mépris pour l'école publique, ses élèves et ses personnels. C'est ce que nous avons dit à Mme le Recteur le 8 décembre au CAEN* en faisant voter dans cette instance paritaire un avis sur l'annulation des suppressions de postes et l'abandon du projet Darcos pour les lycées.

Parce que tous nos collègues ne sont pas à l'aise quand manquent la justice, l'intelligence de l'avenir et la raison, la FSU appelle à la poursuite des **actions multiformes** dans les établissements et à **des rendez vous de grève et de manifestations**

en janvier 2009, tant dans l'éducation, la fonction publique que dans un cadre inter professionnel.

D'ici là, Joyeux Noël et Bonnes Fêtes...

Joseph SIMEONI

* CAEN : Conseil Académique de l'Éducation Nationale

20 novembre
2008 à
Strasbourg



N°49 Décembre 2008
Trimestriel

Le numéro : 0,5 €

Directeur de la publication :
Jean-Michel VAILLANT
Imprimé par nos soins
N° de CPPAP : 0709 S 06943
ISSN : 1774-0096

★★★★★★★★★★

SOMMAIRE

- Editorial : p. 1
- Les syndicats de la FSU en Alsace : p. 2
- Déclaration FSU au CAEN : p. 3
- Bilan de rentrée : p. 4
- Démantèlement de la maternelle : p. 5 et 6
- Déclaration FSU. Dérive indemnitaire : p. 7
- Conférence de Frédéric Lordon : p. 8
- Résultats des élections professionnelles : p. 9



Les syndicats de la FSU en Alsace

SNASUB

Syndicat National de l'Administration Scolaire, Universitaire et des Bibliothèques

Secrétaire Académique : Michel JEDVAJ
90 rue Josué Hofer
68200 Mulhouse
Tél. : 03 89 42 63 38
Email : snasub-alsace@orange.fr

SNCS

Syndicat National des Chercheurs Scientifiques

Secrétaire Académique : Bernard CREMEL
INSERM U575 5 rue Blaise Pascal
67084 Strasbourg Cedex
Tél. bureau: 03 88 45 67 20 Fax bureau: 03 88 60 08 06
Email : cremel@neurochem.u-strasbg.fr

SNE

Syndicat National de l'Environnement

Secrétaire académique : Michelle SCHORTANNER
Adresse : 8 rue Adolphe Seyboth 67000 STRASBOURG
Tél./Fax : 03 88 22 73 45 tél. 03 88 22 73 31
Email : michelle.schortanner@environnement-durable.gouv.fr

SNEP

Syndicat National de L'Éducation Physique

Secrétaire Académique : Raymond BAHL
10 rue de Lausanne 67000 STRASBOURG
Tél./Fax : 03 88 14 00 42
Email : snep.strasbourg@wanadoo.fr <http://www.snepfsu-strasbourg.net/>
Permanences : le mercredi de 17h à 19h30

SNEPAP

Syndicat National de l'ensemble des Personnels de l'Administration Pénitentiaire

Secrétaire Régionale : Christiane ROQUES
Adresse postale : SPIP 171 rte du Général de Gaulle
BP 171 67304 SCHILTIGHEIM
Tél. : 03 90 20 83 50 Fax : 03 90 20 83 51

SNES

Syndicat National des Enseignements du Second Degré

Secrétaires académiques : Philippe LOCHU, Francis FUCHS, Martine KLAINGUER
SNES 67 :
Secrétaires départementaux : Élisabeth HAMZÉ, José POZUELO.
13 A boulevard Wilson 67000 STRASBOURG
Fax : 03 88 75 00 84 Tel. : 03 88 75 00 82
Email : s3str@snes.edu
Les permanences ont lieu tous les jours de 9h30 à 17h. Nous recevons les collègues tous les après-midi.

SNES 68 :

Secrétaires départementaux : Martine KLAINGUER, Francis FUCHS
19 boulevard Wallach 68100 MULHOUSE
Tel/fax : 03 89 64 16 61 Email : snes.68@wanadoo.fr
Permanences : les mardis et mercredis après-midi de 15 h à 18 h

SNEsup

Syndicat National de l'Enseignement Supérieur

Contacts :
1. ULP : secrétaire : Jean-Paul VILLETTE (villette@cournot.u-strasbg.fr)
2. UMB : Olivier NEVEUX (oneveux@club-internet.fr)
3. URS : Dominique GUILLET (dominique.guillet@urs.u-strasbg.fr)
4. UHA : Stéphane FONTAINE (snesup_uha@orange.fr)

SNETAP

Syndicat National de l'Enseignement Technique Agricole Public

Secrétaire Académique : Laurent BAZIRE
LEGTA 44 Bd de l'Europe BP 203 67212 OBERNAI Cedex
Email : laurent.bazire@educagri.fr

SNICS

Syndicat National des Infirmier(e)s Conseiller(e)s de Santé

Secrétaire Académique : Thierry THIBAUT
Lycée Marc Bloch 67800 BISCHHEIM
Tél. : 03 90 20 07 30
Email : thierry.thibaut@ac-strasbourg.fr

SNU-Anpe

Syndicat National Unitaire de l'ANPE

8 rue Sainte Marguerite 67082 STRASBOURG cedex
Tél. : 03 88 52 29 08
Email : apg67@wanadoo.fr

SNUEP

Syndicat National Unitaire de l'Enseignement Professionnel

Secrétaire Académique : Bernard REVOLLON
5 rue du Bellay 67200 STRASBOURG
Tél./Fax : 03 88 28 91 23
Email : strasbourg@snupep.com Site : www.strasbourg.snupep.com
Secrétaire départemental 68 : Jacques SCHUHMACHER
Tél : 03 89 24 14 28 Email : schuhmacher@wanadoo.fr

SNUipp 67

Syndicat National Unitaire des Instituteurs, Professeurs d'école et PEGC

Secrétaires Départementales : Corinne NICOLET –SERRA et Virginie SOLUNTO
10, rue de Lausanne 67000 STRASBOURG
Tél. : 03.90 22 13 15 Fax : 03 90 22 13 16
Mail : snu67@snuipp.fr site : <http://67.snuipp.fr/>
Permanences : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12 h et de 14h à 17 h, mercredi de 9h à 12h.

SNUipp 68

Syndicat National Unitaire des Instituteurs, Professeurs d'école et PEGC

Secrétaires Départementaux : Jean-Marie KOELBLEN et Amaury SCHIFFLI
19 boulevard Wallach 68100 MULHOUSE
Tél. : 03 89 54 92 58 Fax : 03 89 64 16 61
Email : snu68@snuipp.fr Site internet : <http://68.snuipp.fr>
Permanences : lundi, mardi, jeudi et vendredi 9h à 12 h et de 14h à 17 h

SYGMA

Syndicat Général du Ministère de l'Agriculture

Délégué départemental : Claude WALTER
14 rue du Mal Juin BP 61003 F 67070 STRASBOURG CEDEX
Tél. : 03 88 88 91 85 Fax : 03 88 88 91 80
Email : claude.walter@agriculture.gouv.fr

UNATOS

Union Nationale ATOS de l'Éducation Nationale

Sylvie FURLING
15 rue des Pâquerettes 68190 Ensisheim
Email : furlingjp@wanadoo.fr

Déclaration FSU au CAEN du 8 décembre 2008

Assez de mépris pour les élèves, leurs parents, les enseignants et l'école publique !

Les enseignants des écoles, des collèges et des lycées ont participé massivement à la grève et à la manifestation du 20 novembre. Le ministre de l'Education Nationale n'a apporté aucune réponse au mécontentement et aux revendications exprimées. La limite de l'acceptable est largement dépassée. C'est le métier et l'engagement professionnel des enseignants au service des élèves qui sont dévalorisés, critiqués et remis en cause en permanence. C'est également l'égalité des chances au sein de l'éducation et par conséquent l'avenir de nos élèves qui est menacé.

Dans le 1^{er} degré : Après la parution de programmes plus lourds dont la vision passéiste s'accompagne d'un temps d'enseignement réduit de deux heures, le « Débrouillez-vous! ! » ou encore les propos provocateurs sur les enseignants de maternelle, ce sont les fondements même de l'école publique qui sont remis en cause. Pour la première fois dans le premier degré, une augmentation de près de 20 000 élèves s'accompagnera de la suppression de 5 500 postes. De plus, sans aucune concertation ou évaluation, la suppression des réseaux d'aides aux élèves en difficulté est programmée. Qui peut croire un seul instant qu'avec un horaire diminué, des programmes plus lourds, moins d'enseignants, les réseaux d'aides aux élèves en difficulté supprimés, les élèves pourraient mieux réussir à l'école ?

Dans le second degré : Alors que la rentrée 2008 s'est déroulée dans des conditions matérielles très difficiles pour l'ensemble des établissements du 2nd degré, le projet de budget 2009 ne peut que renforcer l'inquiétude des personnels. Les collèges subiront les plus fortes suppressions d'emplois. Les lycées et les lycées professionnels ne seront pas épargnés. Les familles constatent avec une inquiétude justifiée l'effectif des classes s'alourdir, des aides impossibles à assurer pour tous les élèves qui en ont besoin, des heures, pourtant obligatoires, réduites, des langues et/ou des options annulées et des professeurs dont l'absence n'est pas remplacée. De surcroît, les diminutions programmées du nombre de places aux concours de recrutement et des moyens de remplacement annoncent un recours massif à des personnels en contrat précaire. A la dégradation constante et programmée des moyens d'enseignement et des conditions de travail s'ajoutent des attaques répétées contre le paritarisme et le droit syndical. La politique du fait accompli et la marche forcée ne peuvent tenir lieu de méthode de dialogue social. La « Réforme Darcos » en est l'exemple parfait. Après la mise en place du Bac Pro 3 ans qui ne vise que la disparition des BEP, notre ministre veut aller encore plus loin dans l'entreprise de démantèlement des lycées. Derrière la simplification apparente des parcours et le réel allègement des horaires et des contenus, c'est toute la cohérence des trois voies de formation générale, technologique et professionnelle et l'équilibre des savoirs disciplinaires qui sont menacés. Par ailleurs la carte des horaires allégés annoncés dans ce projet de réforme mène tout droit, contrairement à ce qu'affirme notre ministre, à la suppression de près de 450 postes dans le second degré dans notre académie et plus de 15 000 postes sur le plan national. Loin de toute ambition pédagogique, c'est à la lumière de la logique financière à l'œuvre dans la RGPP qu'il convient de situer l'action du Ministre !

C'est parce qu'ils font du développement du système éducatif un enjeu fondamental pour l'avenir des jeunes de cette région et de ce pays que les représentants de la FSU siégeant au CAEN proposent que notre assemblée se prononce sur l'avis suivant :

Dans les écoles

- Le temps des mesures unilatérales imposées dans la précipitation et sans aucun dialogue social doit cesser (EPEP, IUFM, SMA, réaménagement du temps scolaire, etc.).
- Un budget ambitieux à la hauteur des moyens nécessaires doit permettre de faire face à la hausse des effectifs et autoriser une transformation de l'école qui favorise la réussite de tous les élèves. Les fermetures de postes doivent être annulées.
- La spécificité des RASED doit être maintenue et développée.

Dans les collèges, lycées et lycées professionnels

- La rénovation du système éducatif, avec comme axe principal la réussite et l'élévation de la qualification de tous les jeunes, va de pair avec l'amélioration des conditions de travail des élèves et des personnels. Elle est incompatible avec les suppressions massives de postes, qui doivent être annulées.
- Nous voulons un véritable dialogue social sur les questions éducatives, ce qui nécessite que toute réforme prenne en compte les propositions des personnels, des parents, des élèves et de leurs organisations représentatives, ce qui exclut la précipitation dans laquelle le ministère travaille actuellement. M. Darcos doit abandonner son projet et ouvrir de vraies négociations.
- Nous voulons une réforme des lycées respectant les métiers et les élèves, reconnaissant les apports disciplinaires, définissant des parcours cohérents dans les 3 voies de formation pour mener davantage de jeunes au Baccalauréat, examen national garantissant l'accès aux études supérieures.
- Le maintien et le développement du paritarisme et des droits syndicaux.
- Le maintien des personnels enseignants dans les associations complémentaires de l'École.

**Résultat du vote sur cet avis : pour 11, contre 0, plus de nombreux refus de vote.
Il n'en demeure pas moins que l'avis proposé par la FSU est approuvé par le CAEN**

Bilans de rentrée :

« les sanglots longs des violons de l'automne... »

Ces premiers vers de « Chanson d'automne » de Verlaine illustrent parfaitement les bilans de rentrée qui ont été présentés lors du premier CTPA (Comité technique paritaire académique) du 21 novembre 2008. Les cinq tableaux suivants montrent cette « langueur suffocante et blême ».

Public/privé : la partie inégale

La FSU avait demandé au recteur les chiffres de la scolarisation dans les établissements privés sous contrat. A la rentrée 2008, ils étaient de 10 381 contre 10 214 en 2007 (soit + 159 élèves ou + 0,73%). C'est surtout dans le Haut-Rhin que la poussée a été forte : + 167 élèves (soit 1,63%).

En même temps l'enveloppe budgétaire attribuée par la Région Alsace a été inégalement répartie : **-0,8 %** pour les lycées publics et **+1,44 %** pour les établissements privés sous contrat.

Dérogations : stratégies de fuite ?

Les chiffres présentés lors de ce CTPA renforcent ce constat. Il y a eu **1 430** dérogations accordées (sur 106 276 élèves du second degré, soit 1,3%). Mais le poids des dérogations est beaucoup plus important à la fois dans les « niveaux stratégiques (706 en 6^{ième} soit 3,8 %

des effectifs et 397 en seconde soit 3,3 %) et dans le département du Haut-Rhin (1,6 % contre 1,3 % dans le Bas-Rhin). Il y a fort à parier - mais le Rectorat n'a pas communiqué ces chiffres - que l'essentiel de ces dérogations viennent de l'agglomération mulhousienne.

Effectifs : les faces cachées de l'iceberg

Cette année, l'érosion des effectifs a été quelque peu réduite : **-1 174 élèves** dans le second degré (soit -0,87 %) contre -1 539 (-1,1 %) en 2007 et -1 971 (-1,4 %) en 2006. Le prétexte « démographique » pour justifier les suppressions massives de postes (-5 500 dans le second degré en 2009 soit plus de 165 dans l'académie de Stras-

bourg) pourra de moins en moins être invoqué. Par contre le rectorat ne communique plus les effectifs par classes. Et pour cause ! Ils sont toujours aussi importants : la moyenne académique (d'après nos enquêtes par l'intermédiaire de nos S1) est de 32 élèves en seconde et le nombre de divisions de 34 et plus tourne autour de 28%.

Remplacement : la dégradation continue

La situation du remplacement ne cesse de se dégrader. L'académie de Strasbourg dispose de **1 267 TZR** (Titulaires sur zone de remplacement) pour l'ensemble des établissements du second degré (collèges, lycées, LP). Plus des deux tiers sont affectés à l'année. Il ne reste plus que **425 TZR** pour faire les remplacements (soit à peine

4% de l'ensemble des personnels d'enseignement et d'éducation). C'est évidemment nettement insuffisant : il faudrait 50 % de plus pour assurer le remplacement par des titulaires. La solution rectorale ? L'appel aux HS (heures supplémentaires) et des précaires sous toutes formes (contractuels, vacataires).

Orientation : la fin du « modèle alsacien » ?

« L'exception alsacienne » s'atténue progressivement et le modèle alsacien se rapproche de plus en plus du modèle national : **59,9 %** des élèves de Troisième ont été orientés vers les secondes générales (contre 60,9 % sur le plan national. Le différentiel n'est plus que de 1 point

alors qu'il était en 2007 de 2,5 points et en 2006 de 2,8 points. L'orientation vers les secondes professionnelles suit à peu près la même évolution : dans l'académie de Strasbourg **37,1 %** des élèves sont orientés vers les secondes professionnelles contre 35,2 % sur le plan national (soit un différentiel de 1,9 point. En 2007, ce différentiel était de 4,1 points et en 2006 de 4,3 points.

La situation alsacienne ressemble à celle des 30 autres académies. Quelle a été et quelle sera notre riposte ? En pastichant de nouveau l'éternel Verlaine, et n'en déplaise à notre ministre :

« Défilent sans trêves,
Défilent, pareils
A de grands soleils
Couchants sur les grèves »

(Poèmes saturniens, « Paysages tristes », I)



Francis FUCHS

Démantèlement de la maternelle : ne les laissons pas faire !

L'école à 2 ans : c'est fini.

Les propos méprisants de notre ministre Xavier DARCOS, faisant écho aux conclusions prévisibles et peu flatteuses du rapport BENTOLILA sur l'école maternelle, ont enfin trouvé leur épilogue. Le fameux proverbe « Qui veut tuer son chien l'accuse de la rage ! » prend ici tout son sens. Ainsi, c'est à Vénissieux que Nadine MORANO, secrétaire d'Etat à la famille, a annoncé sa volonté de mettre en place les jardins d'éveil. Ce dispositif, largement inspiré des récents rapports TABAROT et PAPON propose d'ouvrir des salles de classes inoccupées dans les écoles maternelles et d'y accueillir les enfants de deux-trois ans. Autrement dit, un ersatz d'école maternelle, mais sans instit ! Bien évidemment, et contrairement à l'école publique, ce

nouveau service proposé aux familles serait payant et « les collectivités seraient mises à contribution ». Ces enfants seraient encadrés par du personnel formé à la petite enfance et non pas par des enseignants. Cela mettrait un terme dès 2010 à la scolarisation des deux ans qui avait déjà connu un recul significatif ces 8 dernières années en passant de 35 à 20%. Il reste l'élément 170 000 enfants de 2 ans scolarisés à l'école maternelle.

De la maternelle à la crèche...

Parallèlement à cette mesure, et afin de permettre d'accueillir un nombre beaucoup plus important d'enfants, il est également prévu de baisser les taux d'encadrement dans les crèches et chez les assistantes maternelles (préconisations du rapport TABAROT). Ces dernières pourraient accueillir non plus 3, mais 4 enfants (projet de loi de finances 2009). Les arguments avancés par Monique PAPON et Pierre MARTIN sont-ils convaincants ? Ils soulignent entre autre que la scolarisation à 2 ans est inégalement répartie sur le territoire. Or, il est aisé de démontrer que le frein à la scolarisation des plus petits n'est pas lié à la volon-

té des familles d'inscrire leur enfant mais qu'il leur est imposé par les fermetures répétées de postes dans les écoles maternelles. La non prise en compte des 2 ans dans les effectifs d'écoles lors de la carte scolaire, d'abord pour les



fermetures, puis rapidement pour les fermetures, liée à une dégradation rapide des seuils (28 élèves il y a 5 ans contre 33 aujourd'hui pour espérer une ouverture en maternelle) ont rapidement conduit les équipes pédagogiques à refuser l'accueil des enfants de deux ans pour pouvoir continuer à exer-

cer avec des effectifs acceptables.

« Scolariser très tôt, c'est renforcer le ghetto » ???

C'est le point de vue de M. PAPON et P. MARTIN, reprenant les idées de BENTOLILA ! Il est tout à fait mensonger de prétendre cela. Les évaluations de l'école primaire ainsi que les taux de redoublement démontrent le contraire. Deux indicateurs le prouvent : concernant le redoublement, les enfants scolarisés à 2 ans atteignent la 6ème sans redoubler à 86% et seulement à 82% pour les autres. aux évaluations CP, les élèves arrivés à l'école à 2 ans qui atteignent la médiane surpassent leurs camarades de 10% (44% contre 34).

L'argument des conditions d'accueil qui ne sont pas satisfaisantes pour les plus petits ne peut pas non plus nous convaincre. Ne pourrait-on pas au contraire parier sur la maternelle et investir massivement pour l'améliorer ? C'est là un véritable enjeu de réussite éducative.

Et les 3-4 ans ? C'est pour bientôt...

X. Darcos annonçait la semaine dernière, le remplacement - à titre expérimental - de la maternelle par le jardin d'éveil dans le Rhône et la Mayenne. La bonne nouvelle, c'est que les élus du Rhône qui n'avaient pas

été consultés, ont démenti aussitôt cette annonce. Quant à la Mayenne, devant les vives réactions de la communauté enseignante et du SNUipp, elle faisait marche à arrière mardi 18 novembre. Il n'empêche ce

projet est dans les cartons, « une commission étudie les passages du jardin d'éveil vers l'école maternelle. » Tous les enfants de trois ans n'auraient pas le droit d'accéder à l'école maternelle ! C'est inacceptable ! C'est en parfaite cohérence avec le fait que le gouvernement envisage de réduire la durée de scolarité des élèves de deux ans (rapport CENSI) : le gouvernement ne souhaite pas s'arrêter aux 2 ans.

A l'école maternelle, on enseigne !

Pourtant de nombreux travaux démontrent à quel point l'école maternelle est prédictive de la réussite scolaire. D'après, Bruno SUCHAUT, directeur de l'IREDU, de nombreuses compétences acquises en maternelle déterminent les capacités attentionnelles des élèves de cycle III, mieux armés pour entrer au collège.

D'autre part, si l'on prend en considération l'origine sociologique des élèves, on constate que ce sont les

enfants les plus défavorisés qui profitent le plus notablement de la scolarisation précoce. Encore une fois, ils seraient les premières victimes de ces mesures. Ce sont eux qui se verraient le plus rapidement privés d'école publique à 3 ans. Et comme ce sont ces mêmes familles qui ne pourront pas se payer le luxe d'aller dans les jardins d'éveil payants, que leur restera-t-il ? C'est une catastrophe sociale à laquelle il est urgent de s'opposer.

Des choix politiques qui ne sont pas les nôtres

Pour nous, chaque euro investi en maternelle vaut plus que tout ce qui est gaspillé dans le soutien individualisé, les stages de rattrapage pendant les vacances ou les primes à l'évaluation en CE1 ou CM2.

Les rapports à charge contre l'école maternelle ne servent qu'à justifier les réductions budgétaires et leurs arguments sont sans fondement. Pour l'Etat, les enjeux financiers de la diminution de l'offre d'école maternelle sont considérables. En effet, même si elle est le mode de « garde » le plus économique avec un coût de 4660 euros par an et par enfant, soit environ trois fois moins que les autres modes de garde, l'école maternelle avec ses milliers de postes d'enseignants va servir de réservoir

et permettre au gouvernement d'atteindre ses objectifs de réductions d'emploi dans le secteur public.

La réintégration de 4500 enseignants devant élèves (RASED, associations complémentaires de l'école), le non remplacement d'un départ à la retraite sur deux ou la mise en place des agences de remplacement (réaffectation des ZIL et des brigades sur des postes classes) ne sauraient certainement pas suffire au gouvernement pour arriver à ses fins.

Ces choix politiques bouleverseront en profondeur et pour longtemps le paysage scolaire et vont remettre en cause l'objectif de réussite pour tous que nous partageons. Ne les laissons pas faire !

Sauvons la maternelle ! « Assez de mépris, Monsieur le ministre ; oubliez les couches et la sieste ! » C'est à l'école maternelle que se construit l'avenir.

Des citations ministérielles... qui parlent d'elles-mêmes !!!

- ▶ « *L'école n'a pas vocation à accueillir les enfants de 2 ans. Elle doit être une école à part entière.* »
- ▶ « *Scolariser très tôt, c'est renforcer le ghetto.* »
- ▶ « *Avant trois ans, ce sont des bébés.* »
- ▶ « *Une commission étudiera les passages du jardin d'éveil vers l'école maternelle.* »
- ▶ « *Avec Xavier Darcos, nous sommes en train de recenser les salles de classe inoccupées.* »
- ▶ « *Les collectivités seraient mises à contribution.* »

Déclaration FSU au CAEN à propos du budget de fonctionnement des lycées

Se former plus, se former mieux en allant au lycée !

Dans le cadre d'un budget contraint, selon les termes mêmes du Président Zeller, la politique de la région pour les lycées est marquée, cette année encore, du sceau de la rigueur.

En effet, la dotation prévue pour 2009 est en baisse de 0,43%, alors que l'inflation est proche de 3%. Plus surprenant encore, pour une baisse des effectifs de 0,6%, la dotation des lycées publics est amputée de 0,82%, alors que les lycées privés qui enregistrent une augmentation du nombre d'élèves de 0,6% (quelle surprise...) peuvent compter sur une augmentation de 1,44% ! La lecture du rapport du président au conseil régional d'Alsace sur les orientations budgétaires 2009 permet de se rendre compte que les lycées ne font plus partie des politiques prioritaires. En revanche, l'apprentissage, qui bénéficie d'une augmentation de 4,4 millions d'euros, soit une augmentation de 7,4% (la plus forte après la charge de la dette...) figure comme une politique centrale jugée stratégique par la région. Ce choix, depuis longtemps contesté par la FSU, est surprenant à un double titre :

- d'une part, au regard de l'évolution du nombre d'apprentis qui, après avoir augmenté ces trois dernières années, marque le pas à cette rentrée, alors même que les orientations post 3ème soulignent une augmentation vers les 2nde GT.
- D'autre part, au regard de la détérioration rapide du marché de l'emploi qui jette une lumière crue sur la validité de la promotion des filières par apprentissage.

La FSU conteste ce « tout apprentissage » et souhaite une réorientation de la politique de formation de la région en faveur des lycées (général, technologique et professionnel). C'est maintenant le choix majoritaire des familles et la région doit en tenir compte dans ses orientations budgétaires. Dans ce cadre, la FSU renouvelle sa proposition d'une action forte de la région en faveur de la poursuite d'études dans les lycées publics. Cette action « se former mieux, se former plus en allant au lycée, c'est ton avenir » devrait, outre une promotion médiatique, s'accompagner de signaux forts tels que la gratuité des manuels scolaires, l'aide aux jeunes venant de milieux défavorisés, une offre de formation équitablement répartie sur le territoire et une carte des formations émancipée des aléas du marché.

Dérive indemnitaire

Agrand renfort médiatique de démagogie et d'endormissement, le mammoth est boiteux, les coquilles se vident...et le hochet indemnitaire est agité pour calmer les esprits !

Dans l'éditorial du magazine « Fonction Publique », Eric Woerth et André Santini soulignent que l'un des grands enjeux d'une politique de rémunération dynamique, c'est également de faire en sorte que les salaires tiennent davantage compte du mérite, des performances collectives. Tout un ensemble de démarches de management doit être mobilisé.....

Et nous voilà lancés sur la démarche du « diviser pour mieux régner » ; renforcée par la crainte de voir son poste supprimé ou détaché.

Les pôles administratifs en EPLE, les nouveaux regroupements comptables, une réorganisation des inspections académiques et du rectorat... annoncent un grand chambardement avec redéploiements de postes dans toutes les catégories, transferts de missions, changement d'attribution, etc.

La précarisation et la mutualisation de certains services ne font qu'inquiéter davantage et rendre méfiants, voire agressifs, de nombreux collègues qui vont de plus en plus hésiter à faire grève surtout si de surcroît leur pouvoir d'achat est en baisse.

Nos métiers sont amenés à changer, MAIS PAS SANS NOUS !

Le « convergences spécial indemnités » du SNASUB annonce la dérive indemnitaire et dénonce le protocole d'accord salarial signé par A&I avec le Ministre de l'éducation nationale.

Le SNASUB revendique l'égalité de traitement de tous les personnels de la Fonction Publique avec :

- un seul statut pour l'ensemble du système éducatif avec deux filières : technique et administrative prenant le meilleur des différents statuts,
- le maintien du statut interministériel des personnels de bibliothèque,
- la création d'emplois statutaires d'Etat à hauteur des besoins, seule véritable réponse à la résorption de la précarité,
- la défense des droits collectifs du statut national, et une gestion académique, inter-académique ou nationale (selon les effectifs),
- le refus des primes au mérite,
- le recrutement par concours avec des membres du jury sans lien hiérarchique ou professionnel avec les candidats,
- des barèmes chiffrés pour les promotions et le mouvement,
- le retrait du droit de veto accordé aux présidents, véritable remise en cause des Commissions Paritaires,
- l'alignement des primes sur le taux maximum et leur intégration au salaire

Yvette POURPUECH, SNASUB-FSU Alsace

Compte rendu de la conférence de Frédéric LORDON

18 novembre 2008, à l'Université Marc Bloch, organisée par « Les amis du Monde Diplomatique », ATTAC, « Justice et Libertés » :

Devant un amphi bien rempli, Frédéric LORDON a d'abord réservé quelques piques à Claude Askolovitch, qui s'extasie sur « Sarkozy, maître du monde » dans le « Journal du Dimanche » suite au G 20 qui aurait sauvé le monde, ou au moins l'économie mondiale.

Ensuite, il a présenté ses propositions « pour en finir avec les crises financières ». Il a dénoncé les illusions de tous ceux (économistes de plateau TV et radio en tête) qui prennent des tares pour des vertus. Le système boursier exige des profits hors norme, et ne connaît jamais de satiété (stock options, bonus...).

Pourtant il ne s'appuie que sur un irrationnel pavlovien : dès que la dynamique boursière est à la hausse, c'est la ruée collective, ce qui permet à ces pseudos-spécialistes de se donner raison à eux-mêmes et de se justifier les uns les autres. Or ils devraient prendre en compte un calcul « rendement / risque » et pas la seule profitabilité. Un bel exemple est la banque suisse UBS, qui, face à la concurrence des « hedge funds », crée le sien, et cumule des pertes depuis 1995 de plus de 40 milliards de francs suisses.

Le nouveau langage en cours consiste à appeler « innovation » les nouveaux risques pris (c'est la société tout entière qui subit ces pertes) dont on nie la réalité, la croyance en un nouveau monde s'appuyant sur une économie virtuelle de start up.

On pourrait alors dire qu'il suffirait de laisser s'effondrer ce système financier malsain ; mais le refus de tout plan de secours entraînerait des conséquences graves pour tout un chacun, pas uniquement pour les « boursicoteurs ». Lordon propose alors certes un ultime sauvetage mais avec des conditions, comme une refonte radicale des structures de la finance.

Il développe les principes d'une reconstruction acceptable des structures financières :

- réduire les risques au départ, empêcher qu'ils ne se développent ;
- empêcher la formation de ces « bulles » incontrôlables et qui ne peuvent que mal finir ;
- abandonner toute recherche de normes communes avec les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, qui travaillent toujours dans le sens de leurs intérêts propres, mais définir des enclaves plus petites avec leurs formes de protection ; l'Europe peut, par exemple, devenir un espace d'activités



20 novembre 2008 : plus de 3 000 manifestants à Strasbourg

financières autosuffisantes.

Ce dispositif devra être complété par des principes opérationnels : la paupérisation et la désophtisation de la finance et donc des financiers : en 2006, les résultats de la profitabilité ont été de 15 % dans le CAC 40, de 25 % dans la banque de détail, et de 40 % dans l'investissement, ce qui n'a rien à voir avec l'ordre commun (entre 4 et 8 %). Pour ce faire, Lordon propose de mettre fin à la titrisation (qui a créé ces monstres financiers dans lesquels aucun banquier ne sait plus ce qu'il y a, notamment en placements pourris), de reprendre le contrôle public des entreprises de bourse, d'empêcher la spéculation en asphyxiant ce marché par une limitation des rendements, de réviser les formules de rémunération des traders qui ne paient jamais les pots cassés, et qui exercent donc une activité sans risque (pour eux).

Frédéric Lordon évoque alors ses hypothèses de travail : nationaliser le système des crédits et de la finance, pour ne plus confier à des intérêts privés un bien public vital, et affecter au crédit à un taux garanti l'argent des dépôts et des livrets d'épargne.

Au cours d'un échange avec la salle, il a développé quelques points particuliers. Le capitalisme actuel exerce des pressions insupportables sur les salaires comme seule variable d'ajustement, et on nous propose de travailler plus pour gagner plus et de recourir au crédit. Bref, une société comme celle des USA où 35 % de la consommation est portée par le crédit, ou comme celle du Royaume Uni où le taux d'endettement des ménages est déjà de 140 % ! C'est cette société-là que Sarkozy prônait... avant la crise ! Il rappelle la pétition en ligne « stopfinance ».

Il nous rappelle aussi que ceux qui ont mis en route cette déréglementation sont ceux du Parti Socialiste de Gouvernement (Fabius, Delors, Lamy) qui sont allés plus loin que les Américains.

Suite à des interventions il essaye d'évoquer un au-delà du capitalisme ; il affirme que pour aimer la vie frugale, supporter la décroissance, il faut avoir vécu bien à son aise, alors que beaucoup de nos concitoyens voudraient d'abord un peu plus de confort matériel. Le rapport salarial étant indigne, il évoque une critique radicale de ce système, une forme d'autogestion adaptée à notre époque.

Malgré le caractère ardu de certains développements, cette conférence-débat nous a permis d'y voir un peu plus clair, et de disposer de nouveaux outils d'analyse critique. On attend la suite, ou les suites...

Jean-Louis HAMM

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES (CAPA / CAPD)

Personnel enseignant (Scrutin du 2 décembre 2008)

	Chaires supérieures ⁽³⁾	Agrégés	Certifiés	CPE	D.CIO/COP	PEGC	Prof. EPS	PLP	PE 67	PE 68	AED	Non titulaires	Total Acad.	% Académie
Inscrits ⁽¹⁾	78	1934	7211	336	134	407	870	2054	6033	4297	1776	932	26062	
Votants	47	1159	4538	288	120	310	587	1307	3906	2629	681	277	15849	
% votants ⁽²⁾	60,26	59,92	63,26	85,41	89,55	75,67	67,47	63,63	64,74	61,18	38,34	29,72	60,81	
Exprimés	45	1105	4380	279	119	301	555	1259	3759	2462	633	260	15157	
Syndicats FSU	22	535	1557	84	43	31	382	138	857	1045	141	36	4871	32,14
SGEN-CFDT	7	262	1185	59	59	75	82	310	652	586	101	73	3451	22,77
FO	1	74	234	31		10		104	153	98	77	20	802	5,29
UNSA			304	83		48	30	98	1531	468	49	7	2618	17,27
FAEN		60	349	22		137	39				49	10	666	4,39
SNALC/SNE	14	151	378						566		14	7	1130	7,46
CGT			126					216			119	30	491	3,24
SNETAA		23	85					368			15	27	518	3,42
SUD			162		17							68	247	1,63
CFTC	1											50	51	0,34
Divers								25 SNPTC		265 CGC			290	

Remarques :

(1) L'augmentation du nombre d'inscrits s'explique par l'intégration de l'ensemble des non titulaires (près d'un millier) et l'ensemble des personnels de surveillance (MI/SE,AED,AVS). Le total représente plus de 85 % des personnels de l'académie de Strasbourg. Ne sont pas comptabilisés dans ce tableau les personnels administratifs et d'intendance, les personnels de direction et d'inspection, les personnels de santé et les quelques agents qui sont encore gérés par l'Etat.

(2) La participation dépasse largement les 60 %. C'est évidemment beaucoup mieux que la participation aux élections prud'homales. Il faut surtout souligner l'importante augmentation de la participation (+2,14 %) par rapport aux dernières élections professionnelles du 6 décembre 2005. Pour les personnels titulaires (23 354), la progression de la participation est encore plus forte (+4,89 %).

(3) CAPN uniquement

Commentaire :

La **FSU est la grande gagnante** des élections professionnelles chez le personnel enseignant dans notre académie.

Dans le premier degré le SNUIPP confirme sa progression. Dans le Haut-Rhin il écrase littéralement l'UNSA et le SGEN et est très largement en tête : grâce à un gain de près de 14 points (record historique!), il gagne 2 sièges (5 sièges sur 10). Dans le Bas-Rhin la progression du SNUIPP est également confirmée : il affiche plus de 4 points par rapport aux dernières élections et passe en deuxième position).

Dans le second degré, la progression du SNES est remarquable chez les agrégés: avec plus 3,07 points, le SNES gagne un 6^{ème} siège; chez les certifiés le SNES progresse également (+0,59) et conserve ses 8 sièges. Les seuls bémols se trouvent chez les COP-sy (en raison d'une liste SUD et d'une remontée incompréhensible du SGEN) et chez les non titulaires d'enseignement. Le SNEP maintient ses positions avec plus de 67 % des voix et 5 sièges sur 6. Chez les CPE, le SNES est devenu majoritaire et gagne un siège. Chez les PLP, le SNUEP progresse très légèrement.

Nous remercions l'ensemble des collègues qui nous ont fait confiance. Plus que jamais la FSU est l'interlocuteur principal de ce gouvernement qui est en train de saper les fondements même de notre école.

PROGRAMME
CASDEN



PROGRAMMER
SON ÉPARGNE
POUR MIEUX
CONSOMMER



CASDEN
BANQUE POPULAIRE



Imagine ! Une banque met nos intérêts en commun, pour que chacun profite d'avantages personnels !
Parce que nous partageons les mêmes valeurs, la CASDEN, banque coopérative, a créé pour nous le Programme 1,2,3 CASDEN. Une logique d'épargne différente, pour des solutions de financement exclusives.

J'épargne.

Je gagne des Points.

J'emprunte aux conditions CASDEN grâce à ces Points.

Chacun d'entre nous programme son épargne pour construire son taux de crédit. C'est ainsi que, sans pousser à la consommation, la CASDEN nous accompagne dans une vraie relation de confiance.

www.casden.fr

Renseignez-vous auprès de votre Délégation Départementale du Bas Rhin

> 1 rue des cigognes - 67000 Strasbourg - Tél. : 0 820 21 55 67*

> 33 avenue de Colmar - 68200 Mulhouse - Tél. : 0 820 21 55 68*

* 0,09 euro TTC/min en France Métropolitaine

CASDEN
BANQUE POPULAIRE

Notre banque, celle de l'Éducation, de la Recherche et de la Culture